

Extrait du Moniteur Universel, journal officiel de la République.

Je n'aurais jamais eu la prétention de monter à la tribune.

Le citoyen Louisy Mathieu citoyens représentants, je n'aurais jamais eu la prétention de monter à la tribune, parce que ma faible capacité me le défendait ; mais aujourd'hui j'y suis obligé, et je parais devant vous comme le gage de l'union et comme le drapeau de la fraternité. Je viens remercier la France de la liberté qu'elle a donnée à mes frères, car c'était le seul poids qui restait à la nation française.

Citoyens représentants, oui, je remercie tous les abolitionnistes, car vos noms sont vénérés dans les cœurs de ma race ; la signature que vous avez apposée sur l'acte sacré de l'émancipation vous servira de certificat de conscience là-haut, devant le tribunal céleste. Il n'y a plus de couleurs. Très bien ! Très bien !

Histoire de la Réunion

Je viens répondre quelques mots. On a parlé du suffrage universel. Au moment des élections aux colonies, un certain nombre de mes frères, ignorants, avaient cru que les bulletins étaient leurs pièces de liberté. On dit que, j'ai même entendu dire que, si nous ne votons pas d'ici à demain, nous serions morts.

Devant mon collègue, j'ai passé toute une journée à feuilleter sur les listes électorales des colonies pour chercher plusieurs noms qu'on n'avait pas inscrits

Si vous attaquez le suffrage universel, ces hommes croiront que vous attaquez leur liberté ; et, en définitive, n'avez-vous pas dit dans votre constitution qu'il y a 750 représentants, y compris ceux des colonies ?



Vilèle Réunion

Je ne sais si j'ai mal compris. Or donc vous n'avez fait que vous reporter sur ce que vous avez déjà voté. Peut-on attaquer ce que vous avez déjà voté. out péi nout kiltir!

Peut-on attaquer ce que vous avez voté vous-mêmes ? Car vous avez voté la constitution, vous avez fait la constitution, vous ne pouvez plus l'attaquer.

On a dit qu'il faut des sévérités aux colonies. Non, messieurs. Je vous dirai que mes frères sont plus doux qu'on ne pense. Mais si vous arrivez à sévir, à les brutaliser, vous avez l'homme sans éducation, sans moralité, qui, quand on le poursuit, devient brute ; de cette manière, on ne peut en rien faire de bon.

Nout kozé! Plèr dési sak twé napwin!

Je vous engage plutôt à user de modération. Je suis l'ami du travail, car je veux le bonheur de ma race, et je sais que quiconque est libre et ne travaille pas retombe bientôt dans la misère, et, par suite, dans l'esclavage... (Très bien ! Très bien !

Mais je demande que vous ayez tous les égards pour eux ; que vous ne leur imposiez pas une loi du travail ; que vous laissiez le travail libre; car que deviendrait la liberté de l'homme, si vous voulez le rendre esclave par des lois ? Non, il y a là impossibilité ; il faut, pour que l'homme fructifie dans son travail, que son travail soit libre.

Georges Soubou